



# Comment parler « sa » langue ?\*

COMMUNICATION DE JEAN KLEIN

À LA SÉANCE MENSUELLE DU 9 MARS 2024

## AVANT-PROPOS

Un grand danger à éviter : figer la langue en s'imaginant que ce qui existe est nécessairement plus sûr que l'apport des deux grands courants d'innovation. À savoir, la néologie interne et l'emprunt. Seuls les puristes les plus radicaux s'insurgent contre les deux procédés. Il en résulterait une stagnation de la langue signifiant tout simplement sa mort, en la rendant incapable de se renouveler en même temps que la société et le monde qui nous entourent.

À la phrase de Descartes, fondatrice de son idéalisme philosophique : « Je pense donc je suis », j'ose une homonymie, que je dédie à Raymond Devos, ce qui la mettrait plus en accord avec mon propos : « je pense donc je ne suis pas », le doute et les réactions agnostiques étant trop rares en matière de langage !

Dans une précédente communication, « Comment parler de **la** langue ? », je me suis attaché à dénoncer certains jugements hâtifs pouvant engendrer une confiance excessive dans les dictionnaires. Il en va de même pour des conceptions traitant des rapports entre les genres féminin et masculin que ne montrent pas les textes originaux, ou encore de la tendance à voir prématurément des traces de français à des dates où il ne pouvait pas encore en être question ! On le voit, une bonne connaissance de l'histoire de la langue joue un rôle essentiel pour le linguiste.

Dans ce second volet, « Comment parler **sa** langue », il s'agit de montrer en quoi consiste l'analyse d'un système qui se construit et se développe à travers un usage continu. Plus personne n'imagine que l'on puisse encore rêver à des sommets que le français aurait atteints à des moments privilégiés. Ainsi le corpus oral et écrit que j'ai rassemblé depuis quelques mois n'a en lui-même aucune valeur spécifique, on y trouve

---

\* L'enregistrement filmé de cette communication est disponible sur la chaîne YouTube de l'Académie à cette adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=FWOVcHRXdJM&t=4s>.

le meilleur comme le plus déroutant, sachant qu'il s'agit évidemment de formes diverses (une petite centaine) recueillies par un observateur linguiste aussi objectif que possible.

De nos jours, la communication en français circule dans tous les milieux, des plus soucieux d'un langage « épuré » ou même très conservateur (notion difficile à justifier dans le cas d'une langue vivante toujours en mouvement) jusqu'à ceux qui s'enferment dans un langage de connivence ou de groupe (jeunes, langues technocratiques, etc.). Les médias, les réseaux sociaux, les presses écrites et orales véhiculent des formes lexicales ou parfois syntaxiques constituant un ensemble de nouveaux phénomènes langagiers. En France, des feuilletons télévisés de grande audience, diffusés parfois pendant plusieurs années, importent dans leurs dialogues un nombre restreint de termes « jeunes ». Représentés de façon répétée souvent par quelques formes de verlan (*meuf, keum, beur et rebeu, ouf, relou, chelou, vénère*, etc.), ils se mêlent habilement à un français familier d'adultes (policiers, avocats, médecins, etc.) censés donner une image d'une langue accessible à tous. En Belgique, où les feuilletons télévisés sont plus récents et plus courts, le langage familier comporte parfois l'un ou l'autre régionalisme ou dialectalisme, de façon assez limitée.

Il est en fait indispensable, pour qu'une communication fonctionne bien, de disposer d'un minimum de termes « communs » entre usagers d'une même langue. Une première difficulté est déjà liée au sens de *commun*, soit ce qui rassemble, ce qui permet de se comprendre quand on parle la même langue, une exigence minimale pour une communication démocratique. *Commun* n'a donc pas, ici, le sens de « banal », « usé », « dépassé ». On note la même difficulté lorsqu'on examine la variation diatopique ; la tendance est de se focaliser sur ce qui distingue les divers usages régionaux d'une langue, sans vraiment disposer du dénominateur commun, assurément le plus important. Il n'y a lieu de s'inquiéter que si un usage propre à un groupe se referme sur lui-même (cf. la langue de certaines cités, problème bien connu en France). Cette ignorance d'un usage commun peut aller jusqu'à susciter des réactions très hostiles de lycéens ne parvenant pas à interpréter l'un ou l'autre terme, tel *ludique*, mésaventure qu'a connue une consœur française de notre Académie.

Avant d'aborder une typologie de cas significatifs méritant une analyse, il convient de rappeler quelques concepts parfois utilisés à des fins polémiques n'aboutissant qu'à traiter les uns de laxistes et les autres de puristes « passésistes » (point Godwin).

À cet égard, la notion de « norme » mérite un peu d'attention. Sous sa forme dite prescriptive, elle prétend dicter une seule forme de langage correct, plus vraiment applicable, même par les grammaires les plus sérieuses (exemple : *La grande grammaire*

*du français*!). On constate aussi que les versions révisées en profondeur du *Bon usage* de Maurice Grevisse (dernière édition en 1981) ont sérieusement modifié la relation entre norme et usage. En effet, la conception actuelle de la norme s'oriente vers une *norme de fonctionnement*, essentiellement descriptive. C'est largement le parti déjà adopté par André Goosse, dans les éditions qu'il a dirigées depuis 1986 (12<sup>e</sup> éd.). En outre, il n'est plus très pertinent de se fonder sur des niveaux de langue liés à des classements sociaux, des sociolectes distinguant une variété haute, intellectuelle, une variété intermédiaire « moyenne » aux contours plus flous et une variété populaire, propre à des usagers pas ou peu scolarisés. Cela pouvait avoir un sens jusqu'à la fin du xix<sup>e</sup> siècle en France, et au début du xx<sup>e</sup> en Belgique, époque de l'instauration des études primaires obligatoires. La scolarité a progressivement rendu la marque « populaire » non significative, surtout dans le domaine lexical, les dictionnaires ayant d'ailleurs abandonné de nos jours la marque (pop.) adjointe à un terme. Depuis la fin des années 1960, la pragmatique, discipline axée sur l'attitude des locuteurs (leurs intentions, etc.) en rapport avec la situation de communication, a orienté les jugements vers les registres de langue (soutenu, courant, familier ou très familier) en tenant compte du type de situation.

En 1929, la *Grammaire des fautes* de Henri Frei va bousculer un certain nombre d'idées reçues en soulignant que « La distinction du correct et de l'incorrect est une des premières difficultés auxquelles s'achoppe le grammairien qui étudie un état de langue » (p. 17). Où situer exactement la frontière entre emploi « correct » et faute ? Frei constate qu'une norme sociale défendue par la collectivité et représentée par la grammaire dite normative peut très bien ne pas être fonctionnelle, et de citer ce que l'on peut dénommer des homonymies segmentales ; ainsi, la petite phrase « c'est lui [quila] fait venir », ambiguë en dehors d'une situation et qui est déclinable en :

1. c'est lui *qui l'a* fait venir (« qui a fait venir lui/qui a fait venir elle ») ;
2. c'est lui *qu'il a* fait venir ;
3. c'est lui *qui la* fait venir.

Pour Frei, tout cela est correct, mais l'équivoque créée suscite un déficit de communication. On le voit, Frei envisage surtout la fonction référentielle, dénotative, mais on ne peut oublier la fonction expressive ou poétique, focalisée elle sur la forme même des énoncés, susceptible d'ouvrir sur un autre monde plus directement centré sur l'émotivité.

Aux considérations de Frei, j'ajouterais qu'un francophone natif « strict » peut difficilement commettre des erreurs qui seraient étrangères au système (français) qui est le sien, seules étant possibles des « déviances par rapport à la norme ». En revanche, des usagers non natifs, puisant dans un autre système, celui de leur langue première,

en l'occurrence le néerlandais, produiront spontanément des formes marquées par leur langue d'origine (cf. Desmet, Klein et Lamiroy, *Vous dites ?! Répertoire d'erreurs courantes en français chez les néerlandophones*).

Avant d'analyser quelques cas significatifs, il me semble indispensable de signaler la parution au printemps dernier d'un *Tract*, chez Gallimard, sous le titre *Les linguistes atterré(e)s. Le français va très bien, merci*. Ce titre étonne par son côté catégorique, qui ne manque pas d'évoquer une chanson en grande vogue, juste avant la dernière guerre, un cas étonnant d'optimisme à tout prix (*Tout va très bien, madame la m...*). Une interrogation, moins provocante, telle « Le français va-t-il si mal ? », eût mieux introduit une analyse critique équilibrée, à charge et à décharge, étant donné que le français ne va pas à sa perte, comme le prétendent certains opposants radicaux rejetant l'évolution continue de la langue. On s'étonnera aussi de la présence dans les « ressources » bibliographiques, par domaine ou générales, de personnes dont le CV ne montre aucune trace de « spécialisation » en linguistique, sous la forme de mémoire de master, de doctorat, ou de publications... En revanche, on notera des absences étonnantes, Marc Wilmet, *Grammaire critique du français* (3<sup>e</sup> éd. 2010), André Goosse et Maurice Grevisse, *Le Bon usage* (16<sup>e</sup> éd. 2016), de même que Claude Hagège, qui aborde la question de la concurrence entre langues.

Enfin, un phénomène assez récent consiste à couronner à travers la presse l'un ou l'autre mot élu par les lecteurs. Cela peut être éclairant, mais on devine que certains choix sont parfois nettement moins heureux. Le plus étonnant est l'avis favorable automatique de certains linguistes. Il n'y aurait pourtant rien d'injurieux à exprimer l'une ou l'autre réserve justifiée. Ces votes n'ont aucun caractère « politique ou scientifique » et gagneraient en valeur si on jugeait plutôt leur apport néologique réel. Il est difficile de ne pas voir là une forme de « démocratie » linguistique qui, en France, amène les deux principaux dictionnaires monolingues (*Petit Larousse* et *Petit Robert*) à introduire chaque année, sans véritable filtre critique, un maximum de nouvelles entrées dans leur nomenclature. Cette sorte de « concurrence commerciale » dénature sans doute quelque peu la valeur de référence de ces ouvrages pour les usagers... Il faut aussi rappeler que le *Trésor de la langue française* en seize volumes, publiés de 1971 à 1994, propose un lexique qui a sérieusement évolué au cours de ces vingt-trois années, auquel s'ajoutent les innovations apparues durant les trente ans qui nous séparent de la date du dernier volume. Ce fossé est énorme et plaide pour la constitution de grands répertoires numérisés, les publications papier, tels les dictionnaires monovolumes, pouvant rester d'actualité à peine durant un an...

Le corpus que j'ai collecté, au cours des douze derniers mois, comprend des sources orales tirées essentiellement de la RTBF (emplois par des journalistes, mais

aussi par leurs interlocuteurs invités), ainsi que des textes issus du magazine *Le Vif/L'Express* et du quotidien *La Libre Belgique*, soit environ 100 items. L'exemplier se limite à un certain nombre de cas significatifs soumis à une critique permettant autant que possible de proposer des points de vue... à charge ou à décharge.

Une conclusion linguistique plutôt optimiste s'impose, si l'on en juge par le lexique... en pastichant un opéra célèbre :

### *La lingua è... mobile,*

mais aussi par la syntaxe, comme l'illustre plaisamment un de nos confrères, Jean Claude Bologne, dans son *Voyage autour de ma langue* paru aux Belles lettres en 2001 :

La langue a sa position missionnaire : c'est la trop fameuse trinité sujet-verbe-complément [...] mais heureusement, elle a conservé son Kâma-Sûtra, bien plus riche que les quelques dizaines de positions collectionnées par Vâtsyâyana.

## EXEMPLIER

### 1. Mots français

**Concertier** – On « ... a dénoncé le fait que l'échevine... n'ait pas concerté (consulté) le ministre » avant de prendre sa décision. Construction inadéquate.

**Prêt/emprunt** – En Belgique, on note surtout à l'oral, chez des bilingues, des tournures influencées par le néerlandais : « refus d'un prêt à une banque » ! Prêter et emprunter sont différenciés en français.

**S'empirer et empirer** – Constructions réfléchi et transitive directe, vieilles selon le Bon usage et le TLF.

**Inclination à...** et inclinaison à utiliser des avions, accident paronymique.

**Proratisé (économistes UCLouvain)** – « Le montant de la pension minimum est proratisé à la durée de carrière. » Dérivé de prorata.

**Immobésité** – Mot-valise, prise de poids par manque d'exercice.

**Malaisant** – Malaisé (résurgence non identifiée, signalée en 1995, selon le Petit Robert mais anc. attestation dans un usage régional bourbonnais, FEW<sup>†</sup>, XXIV, p. 154), classé récemment comme mot de l'année par les lecteurs du *Soir...*

## 2. Mots anglais devenant des anglicismes

Le recours à *l'English-French Dictionary on WordReference*, complétant la consultation des dictionnaires monolingues français annuels, tel le Petit Robert, est très éclairant. Cet ouvrage bilingue numérisé, en constante évolution, fournit une série précieuse d'informations sur la forme et le sens des mots, en relevant des usages sociolinguistiques divers en anglais, mais aussi une étonnante information étymologique remontant au germanique commun ou même à l'indo-européen, tout en en pointant des origines latines ou françaises ! Plus étonnant, on trouve dans la partie anglais-français des équivalents français, dont certains qualifiés d'anglicismes constituent des traductions qui s'écartent plus ou moins du sens original anglais.

Ceci permet déjà de mieux apprécier la qualité relative des emprunts à l'anglais, en allant du moins justifié à un apport plus réaliste :

1. segments anglais entiers, considérés comme plus « accrocheurs » ;
2. les faux amis, créant des doublons inutiles ;
3. des emprunts séduisant par leur « connotation plus moderne » ;
4. un usage plus convaincant de termes anglais se référant à des technologies très souvent originaires des États-Unis.

Les deux cas les moins « acceptables » objectivement sont sans doute les deux premiers, les cas 3 et 4 liés à une mode ou, plus sérieusement encore, à la nécessité de dénommer une réalité nouvelle (très souvent technologique) justifiant mieux un emprunt.

« **Le Love International Film Festival de Mons** », anciennement Festival international du film d'amour, a été créé en 1984 par Elio Di Rupo.

« **Get up Wallonia : les task forces sont sur les rails** » (communiqué de presse du 22 septembre 2020 par le ministre-président Di Rupo).

**Embuild Wallonie** devient le nouveau nom de la « Confédération Construction wallonne ».

---

<sup>†</sup> Französisches etymologisches Wörterbuch.

**Supporter**, « tolérer, endurer » est le sens originel français auquel s’oppose l’adjectif insupportable. Tandis que le nom **supporter**/supporteur, « celui qui soutient un groupe sportif ou autre », a suscité un lien sémantique avec le verbe anglais **to support** (en fait « un faux ami ») par le WordReference (soutenir, encourager : une équipe) avec l’exemple *Toute la famille supporte le Paris Saint-Germain*, qualifié de familier.

**Opérer**, verbe français bien connu, dans le sens « effectuer une suite d’actions continues », emploi courant en médecine, a subi l’influence de l’anglais **operate**, par exemple dans « vol **opéré** “assuré, réalisé”, par une compagnie qui n’est pas nécessairement celle du ticket de réservation avec laquelle existe un accord ». WordReference ajoute une précision : *operate flights* (aviation : *assurer* un vol ou *desservir* une destination). C’est donc bien un faux ami en français.

**Focus** – Ce terme anglais, devenu très courant en Belgique, dans un sens dérivé « concentré, absorbé, polarisé sur », surtout dans les médias oraux (RTBF) ou écrits, n’est relevé dans le Petit Robert 2023 que dans ses sens optique ou technique, et semble moins courant en France. Pourtant, une note de l’Académie française (en fait, absente de la 9<sup>e</sup> éd.) le déconseille comme équivalent de « concentré ». Il est aussi fustigé dans un article du *Figaro* qui en fait le responsable de l’effacement de « concentré, très intéressé », et bien sûr « focalisé », au profit des constructions « être focus » ou « focus sur ». Pour le WordReference : *I need to focus on this project* est traduit par « Il faut que je me concentre sur ce projet ». De même, *If you focus on the flower* est traduit par « se focaliser sur la fleur ».

**Dédié et dédicacé** – Origine de la confusion en français, ces mots sont représentés tous deux par un seul en anglais : **dedicated**. WordReference, dans sa traduction française, signale bien *dédié* « spécifique, réservé », « Les artistes doivent utiliser l’entrée *dédiée* derrière le théâtre ». V. aussi, « Pour les avocats une salle *dédiée* » (*La Libre*). En fait, l’usage habituel *dédié à* introduit un hommage parfois imprimé, à l’égard de personnes que l’on distingue, alors que *dédicacé* désigne une formule manuscrite sur un livre ou une photo, etc. L’effet « faux ami » est manifeste dans cette interview RTBF : « des moyens **dédicacés** à la formation » (Christie Morreale). On notera l’autocorrection d’un journaliste de la RTBF qui, employant *dédicacer* pour *dédier*, se corrige immédiatement !

**Capter et capturer** – Une fois encore, cas où un mot anglais, le verbe *to capture*, recouvre les sens de « capturer » et « capter » en français. Pour WordReference, l’anglais

*to capture* peut signifier, comme en français, « s’emparer par la force d’un animal, d’un fuyard ou d’un navire », mais aussi d’une image en photographie, « capture d’écran », simple calque de la locution informatique anglaise *screen capture*. En revanche, l’anglais n’a pas l’équivalent exact du français *capter* « chercher à obtenir » dans des formules telles que « capter l’attention, une émission » ou même « une source », sans oublier sur un ton familier « il n’a pas capté » (pas compris). Toutefois, l’anglais dispose d’autres verbes, *get, get up, understand*, mais aussi *capture attention* !

**Empowerment** – « ... où il est forcément question des droits des femmes, d’émancipation, d’**empuissancement**, d’égalité » (Anne-Françoise Moyson, *Le Vij/L’Expr.*). On trouve aussi « Formation pour la femme salariée qui veut *s’empuissancer* », « L’empowerment, une nouvelle avancée médicale » (suppl. *Le Vij/L’Expr.*). Traductions pertinentes dans WordReference : « responsabilisation, autonomisation, émancipation ».

**Incentive** – « Un incentive pour des toilettes plus propres dans les écoles » (RTBF). WordReference traduit par « motivation, incitation ».

**Pitch** – Exemple : « un bon *pitch* de départ pour un roman ». WordReference : « argumentaire de vente, ce qui lance, promeut » (sens multiples dans Petit Robert 2023).

**Spoiler** – Ce verbe, déjà enregistré par le Petit Robert 2023, a été célébré récemment comme « mot de l’année » par les lecteurs d’un journal belge. Dans le *Tract* Gallimard évoqué plus haut, on le considère comme un juste retour par comparaison avec les termes anglais, pourtant en nombre assez restreint, empruntés au français du moyen âge. En fait, si l’on en croit le FEW XII, pages 201 et 204, *spoiler* ne se rattacherait pas à *espoillier* « se déshabiller » ! WordReference est précis, mais, hélas, ici sans commentaire étymologique : le sens du verbe *to spoil* va de « gâter (un enfant) », « gâcher une journée » à « révéler l’intrigue » avec deux équivalents en français, la forme anglaise *spoiler* (« anglicisme familier ») et... *divulguer* (« recommandation officielle »). Bref, cet emprunt se justifie très peu : le digramme **oi** n’y a pas sa prononciation française [wa] (cf. *se poiler* « se marrer, rire », mais [oj], inhabituelle en français).

**Scroller** – « [...] scrolle le fil d’actu d’un siècle décidément étrange » (*Le Vij/L’Expr.*) ; « Il scrolle sur son téléphone » (RTBF) ; Petit Robert 2023 : anglicisme ;



WordReference : *to scroll*, « faire défiler un contenu sur un écran informatique ». Le nom *scroll* désigne un rouleau ou un parchemin.

**Crush** – Petit Robert 2023 : non attesté ; « Je ne tombe pas amoureuse, je n’ai pas de crush et je n’ai jamais envie de me mettre en couple avec qui que ce soit » (*Le Vif/L’Expr.*, Kathleen Wuyard, sexologie clinique) ; « Et puis si Sara a le droit d’avoir un **crush** pour Mila Kunis, j’ai bien le droit d’avoir un **crush** pour Aiden » (2016) ; « Suis-je moi-même réellement amoureuse ? J’ai eu des **crushs** ici et là, mais rien de très intense. Rien d’aussi renversant que cette histoire ! » (Liv Stone, *The Horsemen Ride – Conquest*, 2019). WordReference, en français, atteste **crush** signifiant *béguin*, un peu vieilli ; *toquade*, familier, un peu vieilli ; *passade*. En fait, comme le verbe **crush** signifie d’abord « piler, écraser, anéantir », **have a crush on** développe des sens figurés tels « avoir un faible pour » [qqn] ; « en pincer pour » [qqn], familier, un peu vieilli ; « craquer pour » [qqn], familier.

**Greenwashing** – WordReference atteste aussi **greenwash**, « discours écologique de façade », en français *écoblanchiment* attesté déjà en 2000, selon Petit Robert 2023. Équivalent réussi, mais moins fréquent en... français !

**Débunkage** – « une plateforme en ligne de débunkage des théories du complot » (*La Libre*, 8 mai 2023) ; Petit Robert 2023 : non attesté ; WordReference : **bunk** (populaire), « foutaises, n’importe quoi » ; « Connaissez-vous la pratique du **débunkage** ? La démarche consiste à démystifier une information jugée problématique ou trompeuse » (UCLouvain, déc. 2021). À côté d’équivalents très bons, « démystifier, démentir une fausse information », on notera que le français a construit un dérivé qui n’a pas de correspondant en anglais !

**Mooc** – Petit Robert 2023 : acronyme de *Massive Online Open Cours*, enseignement diffusé sur internet ; WordReference : (anglicisme) formation en ligne ouverte à tous ; 1<sup>re</sup> attestation : HEC Montréal à l’automne 2012. Les acronymes « français » CLOM *cours en ligne ouvert massivement* ou CLOT *cours en ligne ouvert à tous*, ne semblent pas avoir pénétré dans l’usage.

**Mook** – Petit Robert 2023 : publication périodique intermédiaire entre la revue et le livre. À l’été 2023, un numéro spécial du *Vif/L’Express* se présente comme un mook, avec quelques articles plus développés et approfondis (reportages, enquêtes, etc.). *Mook* serait un mot-valise formé à partir de **M**agazine + **B**ook.

**Bot**[t] – Petit Robert 2023 : (fin xx<sup>e</sup> s. en anglais !) aphérèse de *robot* : « agent logiciel », mais avec une prononciation de la finale [t]. WordReference : « agent numérique », *bot*, *rebot*.

**Chatbot** – Petit Robert 2023 : mot-valise anglais de *chat*, « conversation en direct entre internautes, bavardage », et *bot* (robot) ; équiv. français proposé : dialogueur.

**Chat GPT** – *Chatbot GPT* (prononciation anglaise de rigueur !) est un outil de conversation automatisé basé sur le langage naturel qui utilise l'intelligence artificielle (IA). WordReference : pas attesté, renvoie à « forum de discussion ». *Numerama*, nov. 2023 : « l'intelligence artificielle capable de générer du contenu écrit n'a pas fini de faire parler. Développé par OpenAI, ce *chatbot* est plus qu'un simple agent conversationnel : on parle d'IA générative. »

**Geek** – Petit Robert 2023 : personne passionnée d'informatique et de nouvelle technologie ; WordReference : (*slang technology*), anglicisme, familier « as, crack en informatique » avec le verbe **geeker**, alors que *to geek* n'est pas signalé sur WordReference.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

*English-French Dictionary on WordReference* (dictionnaire numérique).

FREI Henri, *La grammaire des fautes*, Paris, P. Geuthner, 1928 (Slatkine reprints, 1982).

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, *Le Bon Usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 16<sup>e</sup> éd., 2016.

*Le Petit Robert 2023*, Paris, Le Robert, 2023.

*Les linguistes atterré(e)s, le français va très bien, merci*, Paris, Gallimard, coll. « Tracts », n<sup>o</sup> 49, 2023.

*Trésor de la langue française*, 16 vol., Paris, CNRS/Gallimard, 1971-1994.

VON WARTBURG Walter, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, 25 vol., éditeurs divers, 1922-2002.

Copyright © 2024 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

### Pour citer cette communication :

Jean Klein, *Comment parler « sa » langue ? [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2024. Disponible sur : <[www.arlfb.be](http://www.arlfb.be)>